



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CROLLES

Espace Andréa Vincent, 40 Chemin de la Falaise, 38920 CROLLES

Tel : 06 62 77 00 42 - <http://www.gvcrolles.fr> - gym.volontaire.crolles@gmail.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

I. Organisation de l'Assemblée générale

Elle s'est faite en distanciel via internet et courrier postal du fait des contraintes sanitaires liées à la pandémie au SARS-Cov-2, selon le calendrier suivant :

- 23 et 24/03/2021 envoi aux 462 adhérents (mail ou courrier postal) du compte rendu de l'AG tenue en janvier 2020 concernant la saison 2018-2019, du rapport moral 2019-2020, du rapport financier 2019-2020 et du nouveau règlement intérieur.
- Du 25 au 31/03, réception des questions des adhérents.
- Du 31/03 au 05/04 réponse aux questions.
- Le 06/04, « Ouverture de l'Assemblée Générale ».
- Du 06 au 23/04 vote des adhérents par courrier postal ou par Internet via un lien de votation.
- Le 23/04 à minuit : « clôture de l'Assemblée Générale »
- Le 26/04 dépouillement des votes et préparation du compte rendu.

Participation : 184 adhérents ont voté par Internet et 3 par courrier postal. Trois votes étant déclarés nuls, restent 181 votes valides, soit 39,17 % des inscrits, le quorum (20%) étant largement dépassé.

Votes soumis à l'approbation de l'AG 2021	Décision
Approuvez-vous le compte rendu de l'assemblée générale 2019/2020 ?	Approuvé à la majorité
Approuvez-vous la nomination de Gérard FRANCHESCHINI comme président ?	Élu à la majorité
Etes-vous favorable à l'intégration de Cathy PEPIN comme membre du CODIR ?	Élue à la majorité
Votre avis sur le rapport moral 2020/2021 ?	Approuvé à la majorité
Votre avis sur le rapport financier 2020/2021 ?	Approuvé à la majorité
Approuvez-vous le nouveau règlement intérieur ?	Adopté à la majorité

II. SAISON 2019/2020

❖ Rapport moral : faits saillants

- ✓ **564 adhérents**, dont 440 femmes et 124 hommes.
- ✓ Organisation du CODIR en trois commissions chargées d'animer la vie de l'association : « **activités sportives** », « **Évènementielle** » et « **Communication** ».
- ✓ A partir du mois de mars la crise sanitaire ayant fortement impacté la saison GV, arrêt des activités.
- ✓ La saison 2020-2021 aurait dû être marquée par la célébration des 40 ans d'existence de la GV de Crolles, la situation sanitaire n'a pas permis de l'organiser.
- ✓ 1er semestre 2020, démission du CODIR de JOSETTE GASSMAN, MARCELLE PARRAUT et GERARD SIMIAND.
- ✓ Démission de Grazyna BIENIA au 31/05/2020 qui aura assuré la Présidence de la GV de Crolles durant 12 années.
- ✓ Faisant suite à cette démission et conformément à l'article 19 des statuts de l'association, le CODIR a été convoqué le 02/06/2020 et a voté à la majorité absolue l'élection de GERARD FRANCESCHINI au titre de

« Président de transition » de la GV de Crolles jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, ainsi que la composition du nouveau Bureau avec GERARD FRANCESCHINI (Président) CHRISTINE DESSAIGNE (Vice-présidente), JOSETTE PRALON (secrétaire), HELENE MORICONI (trésorière), et CHRISTIAN RAPHEL (secrétaire-adjoint).

- ✓ Déplacement du siège social de la GV de Crolles à l'Espace Andréa Vincent, 40 chemin de la Falaise, 38920 Crolles, où l'association dispose d'une boîte à lettres.
- ✓ Création d'une adresse mail réservée à l'usage des adhérents : contact.gv.crolles@gmail.com
- ✓ Le site internet de la GV Crolles créé en 2013 étant devenu inopérant à partir de 2017, dès février 2020 un projet a été engagé avec la société ASSOCONNECT sous l'impulsion de la FFEPGV. Bien que les pages d'accueil réalisées par CATHY PEPIN soient fonctionnelles, le point d'achoppement est l'impossibilité de construire un module d'adhésion et d'inscription aux différentes activités qui réponde aux critères de gestion administrative de l'association. Une réflexion est en cours sur d'autres solutions.
- ✓ Clôture de la saison lors d'une rencontre d'initiation en juin dernier avec le Bureau, les animateurs salariés, et le CODIR.

❖ Programme des activités

La GV Crolles propose 10 activités différentes réparties en 32 créneaux par semaine

✓ Animateurs

- Les salariés comptent 4 animateurs pour les activités physiques en salle, 2 animateurs pour les activités physiques dans l'eau et 1 animateur pour les activités physiques en salle et dans l'eau.
- Les Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (ABR) sont au nombre de 13 pour la randonnée, les raquettes et le ski de fond.

✓ Cours en salle pour adultes

- 12 cours de gym
- 6 cours de Pilates
- 1 cours de Yoga

✓ Activités nautiques :

- 3 cours de gym dans l'eau
- 2 cours de natation dont un avec 3 niveaux

✓ Activités de pleine nature :

- 3 cours de marche rapide
- 2 cours de marche nordique
- Randonnées pédestres, sorties raquettes et sorties ski de fond

✓ Séjours organisés par les ABR :

- Par JEAN-PIERRE PEPIN : séjour « mélèzes » du 13 au 16/10/2019 à Ceillac dans le Queyras (écogite de l'aigle) avec 14 participants ; séjour « raquettes » du 7 au 14/03/2020 dans le Briançonnais et séjour du 28/09 au 01/10/2020 dans un gîte à Lanslebourg (Hte Maurienne) reporté fin septembre 2021.
- Par PAOLA REY séjour « raquettes » à Arvieux dans le Queyras du 27 au 29/01/2020 avec 15 participants.
- Par CLAUDINE ROUX, séjour en « Drôme provençale » du 1er au 06/06/2020, reporté du 30/08 au 05/09/2020 puis annulé, à nouveau programmé du 20 au 25/06/2021 avec 16 inscrits.
- Par CLAUDETTE CARRASCO, séjour dans la « vallée d'Ayas » en Italie du 28/06 au 3/07/2020 pour 32 inscrits annulé et reporté du 27/06 au 3/07/2021.

❖ Rapport financier

L'exercice clos le 31/08/2020 se solde par un **excédent de 8,81 €**.

III. Saison 2020/ 2021 (en cours)

❖ Adhésions

Déficit de 18% d'adhérents qui n'ont pas renouvelé leur inscription par rapport à la saison précédente.

Saison	Total adhérents	Femmes		Hommes		Crollois	Interne ComCom	Hors ComCom
		< 60	60 et +	< 60	60 et +			
2020-2021	462	125	230	7	100	300	157	5

❖ **Activités**

- ✓ Malgré la reprise dans le respect des gestes barrières, seulement cinq semaines d'activités ont pu avoir lieu en début de saison avant d'être à nouveau interrompues.
- ✓ Les activités en extérieur, marches et randonnée sauf les raquettes, ont pu être reprises en mars en fonction des règles sanitaires en vigueur et en respectant les gestes barrières, à savoir pas de covoiturage et respect du nombre de six personnes maxima par groupe.
- ✓ Deux nouveaux créneaux horaires ont été programmés pour les marches active et nordique.
- ✓ La piscine étant toujours fermée, il n'est pas envisagé de reprendre les cours d'ici la fin de saison. Les chèques en instance non encaissés seront détruits ou restitués à la demande.
- ✓ Formation de 2 animateurs en pilates et marche nordique et d'1 ABR en « randonnée raquettes »

❖ **Fonctionnement du CODIR**

- ✓ L'Assemblée Générale 2021 a confirmé et élu à la majorité des voix (96,1%) **Gérard FRANCESCHINI au titre de Président de la GV de Crolles**
- ✓ L'Assemblée Générale 2021 a élu à la majorité des voix (85,1%) Cathy PEPIN au titre de membre du CODIR

❖ **Gestion financière**

- ✓ Pour compenser l'interruption des activités pour cause de COVID, les adhérents de la saison 2019-2020 ont bénéficié d'une réduction de 10% sur les inscriptions de la saison en cours.
- ✓ Le Bureau s'est engagé à rembourser les adhérents (chèque ou avoir) au prorata des semaines d'activités non ouvertes pour cause de crise sanitaire.
- ✓ Le budget prévisionnel au 31/08/2021 de la saison 2020/2021 avait été fixé avant la crise sanitaire à 79234,00 €, **il a été révisé à 53.295,40 € (approuvé par l'Assemblée Générale)**, du fait de l'impact des restrictions et de l'interruption des activités.

IV. SAISON 2021/2022

❖ **Règlement intérieur :**

La nouvelle mouture du règlement intérieur (*approuvé par l'Assemblée Générale*) devra être lue et acceptée pour valider toute nouvelle inscription

❖ **Gestion financière**

Approuvés par l'Assemblée Générale **le budget est fixé à 97.877€** ainsi que la nouvelle **grille tarifaire** applicable à partir de la saison 2021/2022 :

- Gymnastique en salle : 75 € pour 1h00 ; 112 € pour 1h30
- Pilates : 103 € pour 1h00
- Yoga : 200 € pour 1h30
- Marche active : 75 € pour 1h00
- Marche nordique : 112 € pour 1h30
- Randonnée 43 €
- Raquettes 20 €
- Piscine : Gym dans l'eau : 100 € pour 40 mn et 140 € pour 1h00 ; Natation 175 € pour 1h00

Le but est de garantir la pérennité financière de l'association et de maintenir l'équilibre budgétaire en tenant compte des adhésions attendues, du maximum de pratiquants par activité (jauge), du réajustement de certains tarifs au prorata de la durée des activités (1h00 vs. 1h30) et des déficits antérieurs. Reste toutefois l'incertitude quant à la reprise totale et normale des activités en septembre y compris pour la piscine. Cette reprise normale est toutefois l'hypothèse qui a été retenue pour la construction de ce budget.

❖ **Formations diplômantes**

- Formations continues des animateurs salariés (en prévision)
- Formations continues des ABR (en prévision)

❖ **Projets de séjours :**

- Séjours d'hiver (en prévision)
- Séjours d'été (en prévision)

❖ **Administration gestion**

Mise en place d'un nouveau site et d'un module d'adhésion et d'inscription aux activités de la GV Crolles permettant une gestion administrative et financière simple et rationnelle.

- Activités en discussion pour la saison 2021-2022
- Mise en place de deux randonnées par mois le dimanche au profit des actifs (indisponibles en semaine)
- Reprise de l'organisation du ski de fond par la GV de Crolles.
- Mise en place de randonnées " plus douces " pour les adhérents qui ne peuvent plus participer aux autres niveaux.

❖ **Evènementiel**

La célébration des 40 ans de la GV de Crolles n'ayant pu avoir lieu en 2020, dès que cela sera possible une manifestation festive sera organisée pour fêter à la fois cet anniversaire et la sortie de la crise sanitaire.

Gérard FRANCESCHINI
Président

Josette PRALON
Secrétaire